

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
5 avril 2001  
Français  
Original: anglais

---

**Lettre datée du 5 avril 2001, adressée au Secrétaire général  
par le Président du Conseil de sécurité**

Conformément aux dispositions de la résolution 689 (1991) du Conseil de sécurité, les membres du Conseil ont examiné à la lumière de votre rapport en date du 28 mars 2001 (S/2001/287), la question du maintien ou non de la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït (MONUIK) ainsi que de ses modalités de fonctionnement.

J'ai l'honneur de vous informer que les membres du Conseil de sécurité ont approuvé votre recommandation visant à maintenir la MONUIK. Conformément à la résolution 689 (1991), ils ont décidé de réexaminer cette question le 6 octobre 2001.

Le Président du Conseil de sécurité  
(*Signé*) Jeremy **Greenstock**